

Elections des délégués du personnel et des membres du Comité d'entreprise

Le 3 décembre 2009 : **Votez !**

Un bilan, des projets

Défendre les droits du personnel

Les élus **Sud** siègent en Assemblée plénière du CE où ils assurent l'expression collective des salariés, confrontés aux décisions économiques de l'employeur (réorganisations, restructurations, suppressions de postes...). Malheureusement ils ne disposent pas d'un droit de veto. Aujourd'hui la loi oblige seulement l'employeur à requérir l'avis des élus avant la mise en oeuvre de ses projets. Ensuite, la Direction prend ses décisions.

De même les Délégués du Personnel **Sud** présentent et défendent l'ensemble des revendications individuelles et collectives que vous leur soumettez. Même si les avancées ne sont jamais suffisantes, les interventions des élus **Sud** amènent souvent à une solution plus favorable pour les salariés. Les élus **Sud** assurent aussi la défense et l'accompagnement des agents confrontés à des difficultés dans la vie professionnelles. L'action de **Sud** c'est aussi la négociation et la conclusion d'accords, en lien avec les agents : par exemple, sur les primes de fonction des conseillers de la GRC.

Unité et solidarité

Depuis quelques années déjà nous ne connaissons plus les querelles stériles entre organisations syndicales. **Sud** continuera d'œuvrer à l'unité d'action en faveur de la défense des salariés.

De même, le comité d'entreprise appartient à tous, sa dotation doit être gérée collectivement par les élus de tous les syndicats représentés. Notre objectif reste de maintenir et d'améliorer encore les prestations et de permettre à un plus grand nombre de salariés, en particulier les plus modestes, d'en bénéficier. **Jamais nous n'accepterons la remise en cause du bénéfice des prestations en faveur des agents en Contrats à Durée Déterminée ou retraités.**

Les occasions de se rencontrer, de se connaître, de partager des moments de convivialité sont devenues trop rares : **Sud** entend maintenant voir développer celles-ci : séance récréative de Noël, pots de départs en retraites, week-end...

Ecouter et respecter le choix des agents – Sécuriser la gestion du Comité d'Entreprise

Sud réaffirme qu'il convient, en toutes occasions de favoriser et de respecter le choix de chacun. Il n'entre pas dans la mission des élus d'imposer leurs idées en matière de loisirs, de culture...

Les agents sont également en droit de demander des comptes sur la gestion budgétaire du Comité d'Entreprise. Ils doivent être assurés que les dépenses se font à leur bénéfice et dans le respect de la loi.

Ce qui a été fait :

- Remise en place de la séance récréative de Noël,
- Programmation de « Journée famille » (exemple PARC ASTERIX)
- Chèques Vacances nominatifs et en petites coupures (10€ et 20€)
- Chèques Cadhoc pour les médaillés et les retraités ainsi que lors de la rentrée scolaire,
- Adhésion à l'ASL et à l'ACEA (Elargissement de la billetterie : cinéma, spectacle, musée, sport loisirs,...),
- Prêts sociaux et aide au logement,
- Certification des comptes par un expert comptable (Le contrôle URSSAF de début 2009 s'est passé sans aucune difficulté).

Il faut développer les activités en faveur des personnels des agences extérieures, mais cela ne pourra se faire sans leur participation.

Il faut développer notre intervention sur la question du logement.

Aujourd'hui, derrière la poudre aux yeux un malaise de plus en plus important !

Au niveau interprofessionnel...

La crise, mais pas pour tous !

Un an après le début de la crise financière, un constat s'impose : les mesures prises par le gouvernement ont d'abord profité aux banques et aux grandes entreprises. Renflouées grâce à l'argent public, les établissements bancaires reconstituent leurs profits sans rien changer à leurs comportements habituels. Ils continuent, malgré les "trémolos" de Sarkozy de provisionner des milliards pour verser des bonus à leurs traders.

En revanche, la crise économique bat son plein : le chômage a explosé !!! Depuis le début de l'année, 400.000 personnes ont été licenciées. Les jeunes ne trouvent pas de boulot et il est de plus en plus difficile de se loger !!!

La remise en cause des services publics et des droits sociaux

Les déficits budgétaires se creusent et le gouvernement en tire argument pour annoncer 33 000 nouvelles suppressions d'emplois dans les services publics en 2010.

Quant au déficit de la Sécurité sociale, il est utilisé pour augmenter le forfait hospitalier, qui devrait passer de 16 à 18 euros par jour, l'an prochain !!! Encore une fois, les assurés et les malades devront payer l'essentiel de la facture.

Le détricotage progressif de notre couverture sociale profite au secteur privé : les complémentaires et assurances commerciales ont déjà annoncé une augmentation de leurs tarifs.

Les difficultés du Régime général, dues pour l'essentiel au chômage, sont également utilisées pour remettre en cause nos retraites. Si les décisions finales sont remises au lendemain des élections régionales de 2010, en attendant, des réunions avec les partenaires sociaux sont programmées d'ici la fin de l'année, pour "avancer" sur ce dossier.

Pour SUD Protection sociale, il faut imposer un autre partage des richesses, plus favorable aux

salariés, et avoir pour objectif la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux.

Le 19 mars dernier, 3 millions de personnes étaient dans la rue pour affirmer haut et fort qu'elles refusaient de faire les frais d'une crise dont elles ne sont pas responsables. De toute évidence, les journées d'action qui ont suivi n'ont pas été à la hauteur de la situation. Elles n'ont pas permis d'imposer un changement de politique. Il faut frapper plus fort !!!

...Comme à la CPAM

Partout le mécontentement et le malaise augmentent.

Assez de l'individualisation des salaires !

Avec l'individualisation des salaires, tous les ans, en toute discrétion, les plus gros coefficients bénéficient des plus grosses attributions de points. Les écarts de rémunération se creusent. Le système est de plus en plus injuste et de moins en moins transparent.

Assez des restructurations !

Les agents en ont assez de la désorganisation permanente, des travaux et des déménagements continuels.

Assez des sous-effectifs !

Dans tous les services, les suppressions de postes à l'occasion des départs en retraite alourdissent la charge de travail. Les contraintes sont de plus en plus pesantes (plannings des permanences, des congés et des RTT).

Partout, les pressions exercées sur les salariés contribuent à augmenter leur niveau de stress.

Les réductions d'effectifs, la course à la productivité, la multiplication des logiciels de surveillance de l'activité ont des conséquences graves sur la santé physique et mentale du personnel.

Pour SUD, seule la mobilisation de l'ensemble du personnel pourra changer la donne et mettre un terme à cette politique.

Votez pour la défense de vos droits

Votez pour un syndicalisme Solidaire Unitaire et Démocratique

Votez pour les listes présentées par SUD-Solidaires

Et au-delà, prenez votre vie professionnelle en main, participez aux réflexions et à leurs mise en œuvre : adhérez à une organisation syndicale !

Ne perdez pas le nord : rejoignez  !